



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 4 août 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Damien, tenue à 19 h 04, le 4 août 2020,
via télé-rencontre, à laquelle sont présents et forment quorum
sous la présidence du maire, monsieur Daniel Monette

Madame Christiane Beaudry, conseillère district 6
Messieurs Michel Charron, conseiller district 5
Jean-François Mills, conseiller district 4

Monsieur Mario Morin, directeur général, est également
présent.

*De façon exceptionnelle, suivant les orientations et
directives gouvernementales en regard de la
pandémie du COVID-19, la présente séance est tenue
à huis clos, via télé-rencontre. De plus,
l'enregistrement de la présente séance sera déposé
sur le site Internet de la Municipalité.*

Aucune personne du public ne participe à la séance.

1. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

À 19 h 04, les présences sont prises et le quorum est constaté.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 04, monsieur Daniel Monette ouvre la séance.

3. DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général déclare que l'avis de convocation pour la
présente séance a été signifié dans les délais prescrits par la loi.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

251-08-2020

Sur proposition de monsieur Michel Charron, il est
unanimentement résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Présences et constatation du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Déclaration du directeur général
4. Adoption de l'ordre du jour



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 4 août 2020

5. Autorisation de dépenses – achat et livraison d'un ponceau (chemin du lac Corbeau)
6. Autorisation de dépenses – vidange de la fosse à l'usine d'épuration des eaux usées
7. Période de questions
8. Levée de la séance

5. AUTORISATION DE DÉPENSES – ACHAT ET LIVRAISON D'UN PONCEAU (CHEMIN DU LAC CORBEAU)

252-08-2020

Attendu que lors de l'appel d'offres par invitation, pour la fourniture et la livraison d'un ponceau et accessoires, les soumissionnaires suivants ont déposé leur offre comme suit :

Soumissionnaires	Prix total soumis (avant taxes)
Acier Rayco	41 632,00 \$
Industries Atlantique Ltée	36 622,00 \$

Attendu la recommandation du directeur des travaux publics, monsieur Jean Longpré;

Sur proposition de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu :

- d'autoriser l'achat et la livraison d'un ponceau et accessoires auprès du plus bas soumissionnaire conforme, soit *Industries Atlantique Ltée*, au prix total de 36 622,00 \$ (avant taxes), conformément au document d'appel d'offres.

6. AUTORISATION DE DÉPENSES – VIDANGE DE LA FOSSE À L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

253-08-2020

Attendu la présence accrue de matières organiques dans la fosse de l'usine d'épuration des eaux usées, occasionnant des difficultés majeures d'entretien de l'ensemble de l'installation;

Attendu que les rejets à la rivière des eaux épurées ne donnent plus de résultats satisfaisants;

Attendu que suivant les recommandations de monsieur Jonathan Cusson, responsable du suivi environnemental de l'usine d'épuration des eaux usées, il y a lieu dès à présent de faire procéder à



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 4 août 2020

la vidange de la fosse pour assurer des résultats
environnementaux satisfaisants et prévenir le
bris potentiel d'équipements;

Attendu la soumission reçue de la firme *Vacuum St-
Gabriel Enr.* pour l'exécution de ces travaux;

En conséquence, sur proposition de madame Christiane
Beaudry, il est unanimement résolu :

Que ce conseil autorise une dépense de 20 900,00 \$ (avant
taxes), pour la vidange de la fosse à l'usine d'épuration des
eaux usées, selon la soumission déposée par la firme
Vacuum St-Gabriel Enr., en date du 31 juillet 2020.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

254-08-2020

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition** de monsieur Michel
Charron, il est unanimement résolu :

De lever la séance à 19 h 11.

Daniel Monette
Maire

Mario Morin
Directeur général